

Cameroun - Inventaire des Routes Rurales du Cameroun, Première phase 2011

**Institut National de la Statistique - Ministère de l'Economie, de la Planification et
de l'Aménagement du Territoire, Ministère des travaux Publics - Ministère des
travaux Publics**

Rapport généré le: April 13, 2015

Vous pouvez consulter notre catalogue de données sur: <http://nada.stat.cm/index.php>

Aperçu

Identification

ID

DDI-CMR-INS-IRR-2011

Version

DESCRIPTION DE LA VERSION

Version 1.0 réalisé à l'issue de la collecte de données

DATE DE PRODUCTION

2011-10

Aperçu

TYPE DE DONNÉES

Données de recensement / énumération [cen]

UNITÉS D'ANALYSE

les routes rurales et les infrastructures socio-économiques (ouvrages, ecoles, formations sanitaires etc..)

Champ

NOTES

Inventaire des Routes Rurales , IRR;

Global Positioning System,GPS ;

Grue non aménagée , Grue aménagée;

Système d'Information Géographie ;

SIG ;

Universal Transversal Mercator Grid ; UTM ;

BTP; Bâtiments et travaux publics ;

CMA ; Centre Médical d'Arrondissement ;

CSI ; Centre de Santé Intégré ;

WGS; World Geodetic System ;

sentiers;chemins; pistes; rurale ;villages; canton/groupement

Focus Group ;Établissement scolaires ;Formations sanitaires ;

Éléments ponctuels du réseau;Ouvrages d'art ;Obstacles naturels ;

Bâtiment administratif ;Place publique;tronçon;praticabilité;routes;Navigation;

Position;Méridiens de Longitude ; Parallèles de Latitude ;Waypoint;Tracé;longitude; latitude;DAKOTA;

Garmin;pile;satellites; journal de suivi;Windows;itinéraires;MapSource;Cartes;Commune;Arrondissement;

matériau de l'ouvrage ;

KEYWORDS

Inventaire des Routes Rurales, IRR, GPS, Global Positioning System, Grue, SIG, UTM, BTP, CMA, CSI, WGS, sentiers, chemins, pistes, rurale, villages, canton/groupement, Focus Group, Établissement scolaires, Formations sanitaires, Éléments ponctuels du réseau, Ouvrages d'art, Obstacles naturels, Bâtiment administratif, Place publique, tronçon, praticabilité, routes, Navigation, Position, Méridiens de Longitude, Parallèles de Latitude, Waypoint, Tracé, longitude, latitude, DAKOTA, Garmin, pile, satellites, journal de suivi,, Windows, itinéraires, MapSource, Cartes, Commune, Arrondissement, matériau de l'ouvrage

Couverture

COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE

L'enquête a couvert trois régions: région du Ouest, Sud et du Centre.

UNIVERS

- L'enquête couvre l'ensembles des routes rurales, les ouvrages d'art et les infrastructures socio-economiques

Producteurs et sponsors

INVESTIGATEUR PRINCIPAL

Nom	Affiliation
Institut National de la Statistique	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
Ministère des travaux Publics	Ministère des travaux Publics

FINANCEMENT

Nom	Abbréviation	Rôle
Ministère des travaux Publics	MINTP	Financier

Production des métadonnées

MÉTADONNÉES PRODUITES PAR

Nom	Abbréviation	Affiliation	Rôle
MBA MARTIN		INS/DIB	Superviseur de l'archive
NGOGANG WANDJI LEANDRE		INS/DIB/CE2	Contrôleur de l'archive
TCHOUDJA VICTORIEN		INS/DIB/CE2/CEA2	Développement de l'archive

DATE DE LA PRODUCTION DES MÉTADONNÉES

2011-10

VERSION DU DOCUMENT DDI

Version 1.0 réalisé à l'issue de la collecte de données

ID DU DOCUMENT DDI

DDI-CMR-INS-IRR-2011

Echantillonnage

No content available

Questionnaires

Aperçu

Les questionnaires ont été utilisés pour collecter les informations sur les caractéristiques géotechniques et les données socioéconomiques de chaque route. Pour cela quatre types d'outil de collecte ont été utilisés: la fiche de contrôle, la fiche de collecte des tracés, la fiche de collecte des waypoints et le questionnaire canton/Groupement.

1. Fiche de contrôle

En ce qui concerne la fiche de contrôle, l'unité statistique était la route c'est-à-dire les routes classées (routes nationales, régionales, départementales) et les routes rurales. Pour les routes classées, uniquement les données géo-référencées de la route étaient collectées. Pour les routes rurales, en plus des données géo-référencées de la route, les informations sur leurs caractéristiques ont été également collectées.

La fiche de contrôle comporte deux sections. La première section concernait les renseignements généraux, c'est-à-dire les éléments d'identification de la localité et de l'équipe de collecte. La deuxième section s'intéressait aux caractéristiques proprement dites de la route, notamment les coordonnées géographiques du point de départ et du point d'arrivée de la route ; ainsi que le classement, le type, la fonction, l'état et la praticabilité de la route.

2. Fiche de collecte des tracés

Dans la fiche de collecte, l'unité statistique était le tronçon. Dans cette opération, le tronçon était défini comme étant une partition de la route rurale. Cette partition était être définie selon deux critères :

- l'homogénéité du tronçon, c'est-à dire une portion de la route ayant la même nature de sol (latérite, sable, argile, pouzzolane, ...) ;
- la vitesse de déplacement.

Cette fiche a servi à l'enregistrement des informations sur les caractéristiques de chaque tronçon de la route. Elle comporte deux sections. La première section était celle des renseignements généraux. La seconde section s'intéressait aux caractéristiques des tronçons de la route.

3. Fiche de collecte des waypoints

En ce qui concerne la fiche de collecte des waypoints, l'unité statistique était le tronçon. Chaque tronçon appartient à une route rurale telle que définie dans la fiche de contrôle. Dans cette opération, le tronçon était défini comme étant une partition de la route rurale. Cette partition étaient définie selon deux critères :

La fiche de collecte des waypoints comporte cinq sections.

La première section concernait les renseignements généraux, c'est-à-dire les éléments d'identification de la localité et de l'équipe de collecte.

La deuxième section portait sur les ouvrages d'assainissement et de franchissement.

La troisième section était consacrée aux éléments ponctuels du réseau.

La quatrième section s'intéressait aux points noirs/critiques de la route.

La cinquième section était celle des infrastructures socioéconomiques.

4. Questionnaire cantons/groupement

Dans ce questionnaire, l'unité statistique était le canton/groupement. Il avait pour but de collecter des informations sur le potentiel socioéconomique du canton/groupement afin d'aider le superviseur à l'identification de toutes les routes rurales selon le critère économique. L'optique sociale et de continuité étant appréhendées lors de l'actualisation des cartes.

La technique utilisée pour renseigner le questionnaire canton/groupement était celle du focus group. Il s'agissait d'une technique de recherche d'information qui consiste à regrouper un nombre de personnes représentatif de l'hétérogénéité du canton/groupement dans le but de susciter une discussion ouverte et d'en tirer les informations recherchées.

Tout comme dans les deux précédents outils de collecte ci-dessus présentés, le questionnaire canton/groupement commençait par une première section sur les renseignements généraux. La deuxième section portait sur les infrastructures sociales et économiques de base présentes dans le canton/groupement. La dernière section s'intéressait aux activités économiques pratiquées par les populations du canton/groupement, ainsi que les ressources potentielles et les moyens de transport des productions villageoises.

Collecte des données

Dates de la collecte des données

Début	Fin	Cycle
-------	-----	-------

Mode de collecte de données

Autre [oth]

NOTES SUR LA COLLECTE DES DONNÉES

La collecte des données pour l'Inventaire des Routes Rurales a duré 40 jours dans chacune des 4 régions retenues pour la phase 2. Cependant, les équipes n'ayant pas achevé les travaux durant la période étaient aptes à prolonger leur séjours jusqu'à terme du travail.

Dans chaque région et département, l'inventaire a duré 40 jours au total. Dans les différentes communes (urbaines et rurales), les opérations d'inventaire pouvaient être subdivisées en vagues de sorte à couvrir la totalité du département pendant la durée totale des travaux. Selon la densité du réseau routier rural et le type de strate (urbaine ou rurale), une organisation particulière a été exigée. Cette exigence a induit une organisation appropriée, notamment la distinction entre les équipes urbaines, semi-urbaines et rurales dans chaque région. Chaque vague d'inventaire correspondait à la durée totale des travaux à effectuer par un binôme (groupe de deux agents enquêteurs) dans deux communes.

Outre les 132 agents enquêteurs qui assuraient l'animation des focus group et les travaux d'inventaire proprement dite à eux confiées, le personnel d'encadrement de l'inventaire comprenait, aux niveaux hiérarchiques plus élevés, les superviseurs départementaux (36), les superviseurs régionaux (06), une équipe de coordination technique composée de coordonnateurs techniques (02) et des experts techniques (20) (statisticiens, MINTP, informaticiens, géographe et SIG), un secrétariat technique et un comité de suivi qui assuraient la coordination nationale de l'opération.

La première phase de l'IRR s'est déroulée dans 3 régions (Centre, Ouest, Sud). La collecte des données sur le terrain dans chacune de ces régions était placée sous la conduite de 2 superviseurs régionaux. Dans chaque région, les superviseurs étaient responsables d'un nombre précis d'équipes composées chacune de superviseurs départementaux et d'agents enquêteurs. Les superviseurs départementaux étaient au nombre de 27 et les agents enquêteurs, au nombre de 132. De façon détaillée, la région du Centre était dotée de 15 superviseurs départementaux et de 64 agents enquêteurs. Celle de l'Ouest était couverte par 6 superviseurs départementaux et 38 agents enquêteurs. Et celle du Sud était dotée de 6 superviseurs départementaux et 28 agents enquêteurs.

Organisation de la collecte

Le déploiement du personnel de collecte sur le terrain se fait en trois grandes étapes : au niveau du Chef lieu du Département, de l'arrondissement et des localités de l'arrondissement. Ces trois grandes étapes seront précédées de la sensibilisation des autorités administratives, traditionnelles et des populations.

1 Connaissance préalable des zones de travail

Au niveau du département, le superviseur départemental devait rencontrer le délégué départemental du MINTP et effectuer les opérations suivantes :

- a- entrer en possession de la carte de chaque commune du département ;
- b- entrer en possession de la liste, la longueur et l'état des routes rurales répertoriées au niveau du MINTP c'est-à-dire celles qui font l'objet d'un entretien régulier.
- c- Identifier et éventuellement compléter sur la carte, en étroite collaboration le délégué ou le responsable des routes rurales, les routes listées.

Par la suite le superviseur devait rencontrer le préfet si possible en compagnie du délégué du MINTP afin de s'assurer que les lettres d'information ont été transmises aux sous-préfets des arrondissements de sa circonscription administrative. Au niveau de chaque arrondissement, le superviseur devait avoir une séance de travail avec le sous préfet dans le but de :

- ? s'assurer que les lettres d'informations ont été acheminées au niveau des maires ;
- ? dresser la liste des cantons/groupements ou des villages de l'arrondissement ;
- ? enrichir les informations contenues sur la carte de la commune en s'intéressant aux axes

et aux pôles d'intérêt (formation sanitaire, école, centre touristique, ...) ;
? rassembler des informations sur la praticabilité de la route, la disponibilité de l'électricité et de l'eau, les conditions de sécurité, ... ;
? obtenir les informations pour rencontrer les membres du focus group ;
entrer en contact avec le maire par téléphone pour convenir des dispositions nécessaires à prendre pour la tenue du focus group (voir encadré1) notamment la date, la salle, les personnes ressources et les informations recherchées lors des échanges ;

Au niveau de la mairie, le superviseur départemental devait procéder, avec l'appui du maire, à la composition et à l'animation du focus group en se référant au guide d'entretien. Il devait se servir des informations recueillies au terme du focus group pour définir un plan de déploiement dans les groupements et les villages.

Au niveau du canton/groupement, le superviseur ou l'agent enquêteur devait :

- o dresser la liste des villages ;
- o enrichir les informations contenues sur la carte en s'intéressant aux axes et aux pôles d'intérêt (formation sanitaire, école, centre touristique, ...) ;
- o rassembler des informations sur la praticabilité de la route, la disponibilité de l'électricité et de l'eau, les conditions de sécurité, ... ;
- o procéder, avec l'appui de l'autorité traditionnelle, à la composition et à l'animation du focus group. Il doit se servir des informations recueillies au terme du focus group pour affiner le plan de déploiement sur les routes.

2 Planification de la collecte

Avant d'envoyer les équipes sur le terrain il était nécessaire de définir qui fait quoi, comment, où et quand. Il convient de découper la zone de travail en autant de portions de travail qu'il y a d'équipes. Cette division s'est fait en fonction :

- du nombre d'équipes (càd nombre de GPS) ;
- des moyens de déplacements choisis pour chaque tronçon ;
- de la densité du réseau (nombre et nature des tronçons) et du nombre d'éléments ponctuels à relever le long de ceux-ci.

Traitements des données

No content available

Evaluation des données

No content available

Documentation de l'étude

Questionnaires

Fiche de collecte des tracés

Titre	Fiche de collecte des tracés
Auteur(s)	Institut National de la Statistique
Date	2011-01-01
Pays	Cameroun
Langue	français
Contributeur(s)	Ministère des travaux Publics
Editeur(s)	Institut National de la Statistique
Description	<p>Dans la fiche de collecte, l'unité statistique est le tronçon. Dans cette opération, le tronçon sera défini comme étant une partition de la route rurale. Cette partition pourra être définie selon deux critères :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'homogénéité du tronçon, c'est-à-dire une portion de la route ayant la même nature du sol (latérite, sable, argile, pouzzolane, ...) - la vitesse de déplacement. <p>Cette fiche va servir à l'enregistrement des informations sur les caractéristiques de chaque tronçon de la route. Elle comporte deux sections. La première section est celle des renseignements généraux. La seconde section s'intéresse aux caractéristiques des tronçons de la route.</p>
Nom du fichier	Fiche_de_collecte_des_traces_VS.pdf

Fiche de collecte des waypoints

Titre	Fiche de collecte des waypoints
Auteur(s)	Institut National de la Statistique
Date	2011-01-01
Pays	Cameroun
Langue	français
Contributeur(s)	Ministère des travaux Publics
Editeur(s)	Institut National de la Statistique
Description	<p>La fiche de collecte des waypoints, l'unité statistique est le tronçon. Chaque tronçon appartient à une route rurale telle que définie dans la fiche de contrôle. Dans cette opération, le tronçon sera défini comme étant une partition de la route rurale. Cette partition pourra être définie selon deux critères :</p> <p>La fiche de collecte des waypoints comporte cinq sections. La première section concerne les renseignements généraux, c'est-à-dire les éléments d'identification de la localité et de l'équipe de collecte. La deuxième section porte sur les ouvrages d'assainissement et de franchissement. La troisième section est consacrée aux éléments ponctuels du réseau. La quatrième section s'intéresse aux points noirs/critiques de la route. La cinquième section est celle des infrastructures socioéconomiques.</p>
Nom du fichier	Fiche_de_collecte_des_waypoints_VS.pdf

Fiche de contrôle

Titre	Fiche de contrôle
Auteur(s)	Institut National de la Statistique
Date	2011-01-01
Pays	Cameroun

Langue	français
Contributeur(s)	Ministère des travaux Publics
Editeur(s)	Institut National de la Statistique
Description	<p>la fiche de contrôle, l'unité statistique est la route c'est-à-dire les routes classées (routes nationales, régionales, départementales) et les routes rurales, bien que les informations recueillies diffèrent suivant chacune d'elle. Pour les routes classées, uniquement les données géo-référencées de la route seront collectées. Pour les routes rurales, en plus des données géo-référencées de la route, les informations sur leurs caractéristiques seront également collectées.</p> <p>La fiche de contrôle comporte deux sections. La première section concerne les renseignements généraux, c'est-à-dire les éléments d'identification de la localité et de l'équipe de collecte. La deuxième section s'intéresse aux caractéristiques proprement dites de la route, notamment les coordonnées géographiques du point de départ et du point d'arrivée de la route ; ainsi que le classement, le type, la fonction, l'état et la praticabilité de la route.</p>
Nom du fichier	Fiche_de_controle_VS.pdf

Questionnaire canton groupement

Titre	Questionnaire canton groupement
Auteur(s)	Institut National de la Statistique
Date	2011-01-01
Pays	Cameroun
Langue	français
Contributeur(s)	Ministère des travaux Publics
Editeur(s)	Institut National de la Statistique
Description	<p>Dans la fiche de collecte, l'unité statistique est le tronçon. Dans cette opération, le tronçon sera défini comme étant une partition de la route rurale. Cette partition pourra être définie selon deux critères :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'homogénéité du tronçon, c'est-à dire une portion de la route ayant la même nature du sol (latérite, sable, argile, pouzzolane, ...) ; - la vitesse de déplacement. <p>Cette fiche va servir à l'enregistrement des informations sur les caractéristiques de chaque tronçon de la route. Elle comporte deux sections. La première section est celle des renseignements généraux. La seconde section s'intéresse aux caractéristiques des tronçons de la route.</p> <p>3.2.3. Fiche de collecte des waypoints</p> <p>En ce qui concerne la fiche de collecte des waypoints, l'unité statistique est le tronçon. Chaque tronçon appartient à une route rurale telle que définie dans la fiche de contrôle. Dans cette opération, le tronçon sera défini comme étant une partition de la route rurale. Cette partition pourra être définie selon deux critères :</p> <p>La fiche de collecte des waypoints comporte cinq sections. La première section concerne les renseignements généraux, c'est-à-dire les éléments d'identification de la localité et de l'équipe de collecte. La deuxième section porte sur les ouvrages d'assainissement et de franchissement. La troisième section est consacrée aux éléments ponctuels du réseau. La quatrième section s'intéresse aux points noirs/critiques de la route. La cinquième section est celle des infrastructures socioéconomiques.</p> <p>3.2.4. Questionnaire cantons/groupement</p> <p>Dans ce questionnaire, l'unité statistique est le canton/groupement. Il a pour but de collecter des informations sur le potentiel socioéconomique du canton/groupement afin d'aider le superviseur à l'identification de toutes les routes rurales selon le critère économique. L'optique sociale et de continuité étant appréhendées lors de l'actualisation des cartes.</p> <p>La technique utilisée pour renseigner le questionnaire canton/groupement est celle du focus group. Il s'agit d'une technique de recherche d'information qui consiste à regrouper un nombre de personnes représentatif de l'hétérogénéité du canton/groupement dans le but de susciter une discussion ouverte et d'en tirer les informations recherchées.</p> <p>Tout comme dans les deux précédents outils de collecte ci-dessus présentés, le questionnaire canton/groupement commence par une première section sur les renseignements généraux. La deuxième section porte sur les infrastructures sociales et économiques de base présentes dans le canton/groupement. La dernière section s'intéresse aux activités économiques pratiquées par les populations du canton/groupement, ainsi que les ressources potentielles et les moyens de transport des productions villageoises.</p>
Nom du fichier	Questionnaire_canton_groupement_VS.pdf

Fiche de collecte des tracés

Titre	Fiche de collecte des tracés
Auteur(s)	Institut National de la Statistique
Date	2011-01-01
Pays	Cameroun
Langue	français
Contributeur(s)	Ministère des travaux Publics
Editeur(s)	Institut National de la Statistique
Description	<p>Dans la fiche de collecte, l'unité statistique est le tronçon. Dans cette opération, le tronçon sera défini comme étant une partition de la route rurale. Cette partition pourra être définie selon deux critères :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'homogénéité du tronçon, c'est-à-dire une portion de la route ayant la même nature du sol (latérite, sable, argile, pouzzolane, ...) ; - la vitesse de déplacement. <p>Cette fiche va servir à l'enregistrement des informations sur les caractéristiques de chaque tronçon de la route. Elle comporte deux sections. La première section est celle des renseignements généraux. La seconde section s'intéresse aux caractéristiques des tronçons de la route.</p>
Nom du fichier	Documents/Fiche_de_collecte_des_tracés_VS.pdf

Fiche de collecte des waypoints

Titre	Fiche de collecte des waypoints
Auteur(s)	Institut National de la Statistique
Date	2011-01-01
Pays	Cameroun
Langue	français
Contributeur(s)	Ministère des travaux Publics
Editeur(s)	Institut National de la Statistique
Description	<p>La fiche de collecte des waypoints, l'unité statistique est le tronçon. Chaque tronçon appartient à une route rurale telle que définie dans la fiche de contrôle. Dans cette opération, le tronçon sera défini comme étant une partition de la route rurale. Cette partition pourra être définie selon deux critères :</p> <p>La fiche de collecte des waypoints comporte cinq sections. La première section concerne les renseignements généraux, c'est-à-dire les éléments d'identification de la localité et de l'équipe de collecte. La deuxième section porte sur les ouvrages d'assainissement et de franchissement. La troisième section est consacrée aux éléments ponctuels du réseau. La quatrième section s'intéresse aux points noirs/critiques de la route. La cinquième section est celle des infrastructures socioéconomiques.</p>
Nom du fichier	Documents/Fiche_de_collecte_des_waypoints_VS.pdf

Fiche de contrôle

Titre	Fiche de contrôle
Auteur(s)	Institut National de la Statistique
Date	2011-01-01
Pays	Cameroun
Langue	français
Contributeur(s)	Ministère des travaux Publics
Editeur(s)	Institut National de la Statistique

Description	<p>la fiche de contrôle, l'unité statistique est la route c'est-à-dire les routes classées (routes nationales, régionales, départementales) et les routes rurales, bien que les informations recueillies diffèrent suivant chacune d'elle. Pour les routes classées, uniquement les données géo-référencées de la route seront collectées. Pour les routes rurales, en plus des données géo-référencées de la route, les informations sur leurs caractéristiques seront également collectées.</p> <p>La fiche de contrôle comporte deux sections. La première section concerne les renseignements généraux, c'est-à-dire les éléments d'identification de la localité et de l'équipe de collecte. La deuxième section s'intéresse aux caractéristiques proprement dites de la route, notamment les coordonnées géographiques du point de départ et du point d'arrivée de la route ; ainsi que le classement, le type, la fonction, l'état et la praticabilité de la route.</p>
Nom du fichier	Documents/Fiche_de_contrôle_VS.pdf

Questionnaire canton groupement

Titre	Questionnaire canton groupement
Auteur(s)	Institut National de la Statistique
Date	2011-01-01
Pays	Cameroun
Langue	français
Contributeur(s)	Ministère des travaux Publics
Editeur(s)	Institut National de la Statistique
Description	<p>Dans la fiche de collecte, l'unité statistique est le tronçon. Dans cette opération, le tronçon sera défini comme étant une partition de la route rurale. Cette partition pourra être définie selon deux critères :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'homogénéité du tronçon, c'est-à dire une portion de la route ayant la même nature du sol (latérite, sable, argile, pouzzolane, ...) ; - la vitesse de déplacement. <p>Cette fiche va servir à l'enregistrement des informations sur les caractéristiques de chaque tronçon de la route. Elle comporte deux sections. La première section est celle des renseignements généraux. La seconde section s'intéresse aux caractéristiques des tronçons de la route.</p> <p>3.2.3. Fiche de collecte des waypoints</p> <p>En ce qui concerne la fiche de collecte des waypoints, l'unité statistique est le tronçon. Chaque tronçon appartient à une route rurale telle que définie dans la fiche de contrôle. Dans cette opération, le tronçon sera défini comme étant une partition de la route rurale. Cette partition pourra être définie selon deux critères :</p> <p>La fiche de collecte des waypoints comporte cinq sections. La première section concerne les renseignements généraux, c'est-à-dire les éléments d'identification de la localité et de l'équipe de collecte. La deuxième section porte sur les ouvrages d'assainissement et de franchissement. La troisième section est consacrée aux éléments ponctuels du réseau. La quatrième section s'intéresse aux points noirs/critiques de la route. La cinquième section est celle des infrastructures socioéconomiques.</p> <p>3.2.4. Questionnaire cantons/groupement</p> <p>Dans ce questionnaire, l'unité statistique est le canton/groupement. Il a pour but de collecter des informations sur le potentiel socioéconomique du canton/groupement afin d'aider le superviseur à l'identification de toutes les routes rurales selon le critère économique. L'optique sociale et de continuité étant appréhendées lors de l'actualisation des cartes.</p> <p>La technique utilisée pour renseigner le questionnaire canton/groupement est celle du focus group. Il s'agit d'une technique de recherche d'information qui consiste à regrouper un nombre de personnes représentatif de l'hétérogénéité du canton/groupement dans le but de susciter une discussion ouverte et d'en tirer les informations recherchées.</p> <p>Tout comme dans les deux précédents outils de collecte ci-dessus présentés, le questionnaire canton/groupement commence par une première section sur les renseignements généraux. La deuxième section porte sur les infrastructures sociales et économiques de base présentes dans le canton/groupement. La dernière section s'intéresse aux activités économiques pratiquées par les populations du canton/groupement, ainsi que les ressources potentielles et les moyens de transport des productions villageoises.</p>
Nom du fichier	Documents/Questionnaire_canton_groupement_VS.pdf

Documents techniques

IRR Manuel Agent Enqueteur

Titre	IRR Manuel Agent Enqueteur
Auteur(s)	Institut National de la Statistique
Date	2011-01-01
Pays	Cameroun
Langue	français
Contributeur(s)	Ministère des travaux Publics
Editeur(s)	Institut National de la Statistique
Description	<p>Le présent manuel de l'agent enquêteur est structuré autour de trois chapitres. Le premier chapitre est consacré à la présentation générale de l'étude. Vient ensuite le chapitre sur les éléments méthodologiques de l'enquête dans lequel il est fait mention successivement de l'organisation et de l'administration de la collecte ; du déploiement des agents sur le terrain et de l'approche du déroulement de l'interview. Le dernier chapitre est consacré au remplissage des questionnaires. Il aborde les points suivants : l'utilisation du GPS ; la présentation des questionnaires ; les instructions de remplissage des questionnaires.</p> <p>SOMMAIRE 2 SIGLES ET ABBREVIATIONS 3 AVANT-PROPOS 4 INTRODUCTION 5</p> <p>CHAPITRE I : PRESENTATION GENERALE DE L'ETUDE 6 1.1 Finalité 6 1.2 Contexte et justification 6 1.3 Objectifs 7 1.3.1 Objectif général 7 1.3.2 Objectifs spécifiques 7 1.4 Résultats attendus 8 1.5 Champ de l'étude 8 Définition du concept de "route rurale" 8 1.6 Durée, personnel et organisation de la collecte 9</p> <p>CHAPITRE II : ELEMENTS METHODOLOGIQUES DE LA COLLECTE 11 2.1. Organisation et administration de la collecte 11 2.1.1. Composition du personnel de terrain 11 2.1.2. Rôle du personnel de terrain 11 2.2. Déploiement des agents sur le terrain 14 2.2.1 Connaissance préalable des zones de travail 14 2.2.2 Planification de la collecte 21</p> <p>CHAPITRE III : REMPLISSAGE DES QUESTIONNAIRES 23 3.1. Utilisation du GPS 23 3.1.1. Généralités 23 3.1.2. GPS et Inventaire des Routes Rurales 24 3.1.3. Présentation du GPS Garmin DAKOTA 20 et Collecte des informations géographiques 25 3.1.4. Quelques consignes pratiques 29 3.1.5. Téléchargement des données sur ordinateur 30 3.1.6. Contrôle des informations 36 3.2. Présentation des questionnaires 36 3.2.1. Questionnaire contrôle 36 3.2.2. Fiche de collecte 37 3.2.3. Questionnaire village/quartier 37 3.3. Instructions de remplissage des questionnaires 39 3.3.1. Remplissage du questionnaire contrôle 39 3.3.2. Remplissage de la fiche de collecte 41 3.3.3. Remplissage du questionnaire village/quartier 47</p> <p>BIBLIOGRAPHIE 51 ANNEXE 52 Annexe 1 : Nomenclature des circonscriptions administratives 52 Annexe 2 : Manuel des concepts et des définitions sur les routes 61</p>
Documents techniques	
Nom du fichier	IRR_Manuel_Agent_Enqueteur_VS.pdf

IRR Manuel Agent Enqueteur

Titre	IRR Manuel Agent Enqueteur
Auteur(s)	Institut National de la Statistique
Date	2011-01-01
Pays	Cameroun
Langue	français
Contributeur(s)	Ministère des travaux Publics
Editeur(s)	Institut National de la Statistique
Description	<p>Le présent manuel de l'agent enquêteur est structuré autour de trois chapitres. Le premier chapitre est consacré à la présentation générale de l'étude. Vient ensuite le chapitre sur les éléments méthodologiques de l'enquête dans lequel il est fait mention successivement de l'organisation et de l'administration de la collecte ; du déploiement des agents sur le terrain et de l'approche du déroulement de l'interview. Le dernier chapitre est consacré au remplissage des questionnaires. Il aborde les points suivants : l'utilisation du GPS ; la présentation des questionnaires ; les instructions de remplissage des questionnaires.</p> <p>SOMMAIRE 2 SIGLES ET ABBREVIATIONS 3 AVANT-PROPOS 4 INTRODUCTION 5</p> <p>CHAPITRE I : PRESENTATION GENERALE DE L'ETUDE 6 1.1 Finalité 6 1.2 Contexte et justification 6 1.3 Objectifs 7 1.3.1 Objectif général 7 1.3.2 Objectifs spécifiques 7 1.4 Résultats attendus 8 1.5 Champ de l'étude 8 Définition du concept de "route rurale" 8 1.6 Durée, personnel et organisation de la collecte 9</p> <p>CHAPITRE II : ELEMENTS METHODOLOGIQUES DE LA COLLECTE 11 2.1. Organisation et administration de la collecte 11 2.1.1. Composition du personnel de terrain 11 2.1.2. Rôle du personnel de terrain 11 2.2. Déploiement des agents sur le terrain 14 2.2.1 Connaissance préalable des zones de travail 14 2.2.2 Planification de la collecte 21</p> <p>CHAPITRE III : REMPLISSAGE DES QUESTIONNAIRES 23 3.1. Utilisation du GPS 23 3.1.1. Généralités 23 3.1.2. GPS et Inventaire des Routes Rurales 24 3.1.3. Présentation du GPS Garmin DAKOTA 20 et Collecte des informations géographiques 25 3.1.4. Quelques consignes pratiques 29 3.1.5. Téléchargement des données sur ordinateur 30 3.1.6. Contrôle des informations 36 3.2. Présentation des questionnaires 36 3.2.1. Questionnaire contrôle 36 3.2.2. Fiche de collecte 37 3.2.3. Questionnaire village/quartier 37 3.3. Instructions de remplissage des questionnaires 39 3.3.1. Remplissage du questionnaire contrôle 39 3.3.2. Remplissage de la fiche de collecte 41 3.3.3. Remplissage du questionnaire village/quartier 47</p> <p>BIBLIOGRAPHIE 51 ANNEXE 52 Annexe 1 : Nomenclature des circonscriptions administratives 52 Annexe 2 : Manuel des concepts et des définitions sur les routes 61</p>
Documents techniques	
Nom du fichier	Documents/IRR_Manuel_Agent_Enqueteur_VS.pdf